

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 102-23

Le 2 août, 2023

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Uni-Select Inc. (UNS)
Plan d'arrangement**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que LKQ Corporation (Nasdaq : LKQ) (« LKQ ») et Uni-Sélect Inc. (TSX : UNS) (« Uni-Sélect ») ont annoncé le 1 août 2023, la réalisation de leur convention d'arrangement.

Conformément aux modalités de l'arrangement, les actionnaires d'Uni-Select Inc. recevront 48,00\$ CA en espèces pour chaque action ordinaire d'Uni-Select Inc. échangée.

Les actions ordinaires d'Uni-Select Inc. seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 2 août 2023.

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur UNS seront rajustées comme suit :

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 3 août 2023**
- **SYMBOLES DES OPTIONS: UNS deviendra UNS1**
- **NOMBRE DE CONTRATS : Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR : 100**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT: Une considération en espèces de 4800,00 \$ CA**
- **PRIX DE LEVÉE : Inchangé**
- **NOUVEAU CUSIP : NOTACUSIP**

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée changeront à 75,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

AVANCE DES ÉCHÉANCES

Veillez noter que le 18 août 2023, l'avance des échéances sera appliquée pour toutes les séries d'options en cours.

Uni-Select Inc. (UNS) – UNS1

Les détenteurs d'options de type américain d'Uni-Select Inc. pourront choisir de lever leurs options avant leur échéance accélérées (**le 18 août 2023**) et celles-ci continueront d'être réglées dans les deux jours ouvrables.

La Bourse - Détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options UNS seront transférées à la classe d'options UNS1 qui constitue le nouveau livrable.

Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
UNS	UNS1

Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés